29e ANNEE. — N° 28. 5 CENTIMES LE NUMERO. SAMEDI 9 MARS 1889.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 9 Mars

NOUVELLES POLITIQUES

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis, jeudi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Ils ont décidé que deux fêtes seraient données au mois de mai : la première, à Versailles, à l'occasion de l'anniversaire de la première réunion des Etats-Généraux; la seconde, à l'Exposition universelle de 1889.

Les ministres se sont ensuite entretenus de l'interpellation de M. Gaudin de Villaine sur les affaires de Panama. Ils ont décidé de répondre immédiatement. Toutefois, en raison du caractère international de la question, le gouvernement ne pourra pas fournir de nombreux renseignements à la tribune.

M. de Freycinet a communiqué à ses collègues un projet de loi relatif à la retraite proportionnelle des officiers de toutes armes. Ce projet sera déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Le conseil s'est ensuite occupé de la situation des ouvriers des usines et forges de Bessèges, la Voulte et Terre-Noire. Pour les usines de Bessèges, le travail est assuré jusqu'au mois d'octobre. Il n'en est pas de même pour les forges de Terre-Noire et de la Voulte. Le conseil a recherché s'il ne serait pas possible de permettre aux ouvriers de ces forges, au moyen de commandes, d'attendre la liquidation définitive ou la reconstitution de la Société. Les sommes dues aux ouvriers seront intégralement remboursées sur le produit d'une loterie de bienfaisance et sur les 60 0/0 provenant du capital de la caisse des dépôts.

M. Thévenet, garde des sceaux, a entretenu ses collègues de l'instruction judiciaire ouverte au sujet de la Ligue des patriotes. Cette instruction est close. Il ne reste plus à dresser que le réquisitoire qui déterminera quel est le caractère de l'inculpation, quel est l'article du Code à appliquer et quelles personnes seront compromises dans les poursuites. S'il y a lieu de poursuivre des membres de la Ligue appartenant au Parlement, la demande en autorisation ne sera déposée qu'aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Enfin, les ministres se sont préoccupés de la création du ministère spécial des colonies. Le travail préparatoire est à peu près terminé. Le conseil continuera aujourd'hui l'examen de la question.

Le rappel du duc d'Aumale

Les *Débats* croient savoir que le conseil des ministres a discuté jeudi, pour la seconde fois, la question du rappel du duc d'Aumale et qu'il a pris une décision définitive. Ainsi que le demandait avec instance M. Spuller, appuyé du reste par M. Tirard, le conseil des ministres a résolu de mettre fin à l'exil du duc d'Aumale.

L'Empereur d'Allemagne chez M. Herbette

Le dîner offert par M. Herbette, ambassadeur de France, à l'empereur et à l'impératrice d'Allemagne, a été merveilleusement réussi. On peut, à juste titre, considérer cette fête comme un événement.

En effet, depuis 1883, l'ambassade de France n'avait pas reçu l'empereur. Une attention de M. Herbette, bien parisienne, a été sensible au souverain ; le menu placé devant l'empereur le représentait, dans une très fine aquarelle, avec l'impératrice, traversant en traîneau, la place de l'Ambassade, ce que Guillaume II fait chaque jour.

On a beaucoup remarqué, pendant le dîner, que l'empereur, qui avait un magnifique appétit était en très belle humeur. Les vins, naturellement, étaient à la hauteur du menu, et, à ce propos, Guillaume II — a-t-il voulu démentir le bruit que l'on sait, « qu'il ne voulait jamais boire du vin de France » ? — a largement payé son tribut aux vins français, buvant surtout du vin de Bourgogne et de Champagne.

Après dîner, adressant ses compliments à l'ambassadeur devant le maréchal du palais, l'empereur dit en riant à ce dernier :

« Mon cher maréchal, vous n'avez pas de vins pareils dans vos caves ! »

Au fumoir, la conversation entre l'empereur et son hôte a été très remarquée, par suite de son caractère particulier de cordialité.

Les relations des deux pays ont été l'objet de la conversation.

Guillaume II a déclaré à M. Herbette qu'il était heureux de pouvoir donner, en cette circonstance, des marques de toute sa sympathie au gouvernement français, en même temps qu'à la personne de M. Herbette.

La réception et le bal qui ont suivi ensuite ont été des plus brillants. Guillaume II a même oublié l'heure qu'il avait fixé pour se retirer, et c'est l'impératrice qui a dû la lui rappeler.

La reine d'Angleterre à Biarritz

Bordeaux, 7 mars, soir.

La reine Victoria, après un lunch à Libourne, à 9 heures 38, est passée à Bordeaux, où elle est arrivée à 10 heures 12. Elle est repartie à 10 heures 29.

A son arrivée à la gare, elle a été saluée par le général Munier, faisant l'intérim du commandant du 18e corps d'armée; par le préfet, le secrétaire général, le maire, le consul Witterok, le vice-consul, ainsi que les principaux représentants de la colonie anglaise à Bordeaux. La reine, qui occupait un wagon-salon avec la princesse Béatrix de Battenberg, sa fille, paraissait en parfaite santé. Elle s'est mise à la portière pour répondre aux compliments des autorités qui étaient venues la recevoir, et leur a exprimé avec beaucoup d'affabilité sa reconnaissance pour leur accueil.

Lord Lytton ambassadeur d'Angleterre à Paris, a présenté les autorités à la reine.

Dans le wagon de la reine, mais dans un autre compartiment, se trouvaient un chef indien en costume national, préposé à la garde de la reine et son gardien écossais.

M. Diaz, commissaire spécial du ministère de l'intérieur, a accompagné la reine depuis Cherbourg. Le général Munier est monté dans le train et accompagnera la reine jusqu'à Biarritz.

Un escadron du 6e hussards, en garnison à Bordeaux, est parti ce matin, à 5 h. 40, pour la même destination. Il est chargé, avec un bataillon du 49e de ligne, de faire escorte à la reine pendant la durée de son séjour à Biarritz.

La musique du 49e de ligne se rendra de Bayonne à Biarritz, sur le désir de la reine.

Biarritz, 7 mars, soir.

Lorsque la reine d'Angleterre est arrivée au pavillon de Larrochefoucauld, un orchestre dissimulé dans les massifs a fait entendre l'hymne royal. Le comte Gaston de Larrochefoucauld a présenté à la reine une clef d'or ornée de flots de rubans aux couleurs de sa famille et portant comme inscription, la date du 7 mars 1889 et sa devise : « C'est mon plaisir ».

La reine et sa famille, fort touchées par le gracieux accueil de la famille de Larochefoucauld ont témoigné à tous leur vive satisfaction.

La foule a fait à la reine, à son arrivée à la gare et à son départ pour la villa, un accueil respectueusement sympathique.

Paris, 7 mars.

M. Carnot, président de la République, vient d'adresser à la reine d'Angleterre, arrivée à Biarritz, un télégramme pour lui souhaiter la bienvenue et lui donner l'assurance qu'elle rencontrerait, auprès des autorités françaises, tous les concours qui lui seraient nécessaires pendant son séjour sur le territoire de la République.

Le Suicide de M. Denfert-Rochereau

C'est avec un pistolet de tir de gros calibre que M. Denfert-Rochereau s'est suicidé. Il avait acheté l'arme le matin même, à 11 heures, chez l'armurier Lefaucheux, et l'avait essayée en la déchargeant cinq fois de suite.

Rentré chez lui, dans la chambre qu'il occupait au 4e étage, 5, rue du Conservatoire, les nuits où ses occupations l'empêchaient de se rendre au château de Risorangis, il se plaçait devant une armoire à glace, appliquait le pistolet contre sa tempe droite et faisait feu.

Au bruit de la détonation, les voisins sont accourus, ont enfoncé la porte et trouvé M. Denfert-Rochereau râlant sur le parquet de sa chambre.

Dix minutes plus tard, à midi et demi, il expirait.

Le *Radical* explique ainsi les motifs du suicide du directeur du Comptoir d'escompte, directeur de la Société industrielle et commerciale des métaux :

M. Secrétan avait conçu le projet d'accaparer tous les cuivres disponibles, afin de provoquer une hausse. Il sut intéresser dans sa combinaison MM. Rothschild frères, et, dès lors, l'affaire fut sérieusement lancée.

Ce nom seul avait suffi, et beaucoup de spéculateurs emboîtèrent le pas, pleins de confiance.

MM. de Rothschild s'engagèrent pour une centaine de millions et, de plus, firent eswarrants ayant pour garantie le dépôt des cuivres.

Le Comptoir d'escompte prit bientôt part à la combinaison. Le président du conseil d'administration, M. Hentech, et le directeur, M. Denfert-Rochereau, firent consentir par leur établissement de nouvelles avances sur les warrants.

Il y a quelque temps, MM. de Rothschild, on ne sait pas au juste pour quel motif, liquidèrent leur situation et se désintéressèrent de cette campagne d'accaparement. On comprend ce qui s'en suivit : les actions de la Société des métaux, qui valaient 950 fr., baissèrent de prix brusquement. Aujourd'hui elles sont à 190 fr. C'était la débâcle.

On dit que le Comptoir d'escompte perd dans cette affaire 70 millions, et voilà pourquoi M. Denfert s'est tué.

Mais il reste à connaître la situation exacte : il faut qu'une enquête soit ouverte et qu'on poursuive les accapareurs qui se jouent de la fortune industrielle et commerciale de la France. Le crédit du marché ne doit pas dépendre de la fantaisie d'un Rothschild quelconque. Il y a une loi sur l'accaparement, il faut qu'on l'applique.

On lit dans le *National*, à propos de la crise du Comptoir d'escompte :

« On parle à mots couverts de personnes très connues dans le monde de la haute finance qui seraient gravement touchées. On évalue les pertes à près de 8 millions.

» Les auteurs et bénéficiaires de la catastrophe seraient : d'abord le syndicat anglais qui s'était formé pour soutenir la lutte contre le syndicat français ; ensuite, deux établissements de crédit de Paris ; un spéculateur prussien, le baron de S . . qui aurait été exécuté plusieurs fois, et un spéculateur qui a eu jadis des malheurs avec la justice. Un des principaux membres du syndicat des métaux serait à la veille de vendre sa splendide galerie de tableaux.

» Le gendre d'un des rois de la finance serait pris pour 16 millions et s'adresserait vainement à son beau-père ; mais si celui-ci refusait à payer, d'autres conséquences d'ordre familial s'ensuivraient. Ce serait la deuxième édition de l'affaire Alfasta Camondo.

» Décidément, le cuivre coûte beaucoup d'or à la haute banque française. »

— La note suivante a été communiquée officieusement aux journaux :

« MM. de Rothchild frères et les principaux établissements de crédit de la place, se sont réunis aujourd'hui et se sont mis à la disposition du Comptoir d'escompte pour assurer, le

---

237 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XXII

POURQUOI WILLIAMS FILMORE, *Alias* NAVAJA, FIT UNE VISITE A M. JULIAN D'HIRIGOYEN ET CE QUI S'ENSUIVIT

— Quand même j'en aurai le droit, mon bon docteur, j'ai trop de reconnaissance pour vos bons soins de cette nuit et trop de remercîment à vous adresser je ne le ferais pas, répondit la jeune fille avec un sourire charmant.

— Oh ! si le sourire est revenu, dit-il en riant, je réclame mes honoraires, on m'embrasse quand on est guéri.

— Oh ! de grand cœur, mon bon docteur ! s'écria-t-elle.

Et elle pencha vers le docteur son front rougissant qu'il effleura de ses lèvres.

Les dames furent charmantes pour la jeune Américaine; elles avaient à cœur de lui prouver qu'elles n'avaient jamais douté d'elle.

Le docteur, après avoir accepté le fauteuil que la comtesse lui offrait et s'y être confortablement installé reprit la parole.

— Mon fils, dit-il en souriant, et mon brave ami Bernard ont vertement relevé ce Pascal Bonhomme, l'ancien chef de la police de sûreté, lorsqu'il a voulu prétendre que vous étiez, chère enfant complice de l'enlèvement de notre chère Vanda, qui nous sera bientôt rendue, je l'espère. Comprenez-vous que ce vieux drôle ose soutenir comme un article de foi que dans tous les crimes qui se commettent il y a une femme, et que c'est cette femme que d'abord on doit chercher ? Voilà sur quelle base il établissait ses soupçons sur cette chère enfant. Cela est non seulement ridicule, mais encore odieux. Décidément, ces policiers sont d'étranges animaux; ils ont surtout une singulière façon d'envisager l'humanité et particulièrement les femmes.

Les dames et la jeune malade elle-même ne purent s'empêcher de rire à cette bizarre boutade du docteur.

Puis la comtesse, avec ce tact exquis qu'elle possédait, et sans trop appuyer sur certains détails scabreux pour la pudeur inquiète de la jeune fille, raconta alors la scène effroyable dans laquelle la pauvre enfant avait joué un rôle si dramatique.

Denizà et Mariette se récrièrent d'horreur, et elles redoublèrent de caresses et de douces paroles pour la malheureuse enfant, qui, non seulement était innocente, mais encore avait failli être la victime d'un infâme attentat de la part d'un misérable.

— Bah ! dit le docteur en riant, tout cela est de l'histoire ancienne pour moi; je connais toute l'affaire sur le bout du doitg.

— Vous la connaissiez ? s'écria la comtesse avec surprise.

— Parfaitement, dans tous ses détails; oui, madame la comtesse.

— Alors, comment se fait-il que vous me l'ayez laissé ignorer, méchant homme ? dit-elle en souriant et en le menaçant du doigt.

— Oh ! pour bien des raisons, madame la comtesse, répondit-il avec un fin sourire : d'abord parce que vous ne m'avez rien demandé...

— C'est vrai ; c'est une raison, mais ensuite ?

— Ensuite, parce que j'aurais été dans l'impossibilité de vous satisfaire.

— Oh ! oh ! pourquoi donc cela, s'il vous plaît.

— Tout simplement parce que c'était un secret surpris à l'exaltation de la fièvre et au délire, et qu'un médecin est un confesseur, obligé bien autrement qu'un prêtre à garder le silence, parce que la plus légère indiscrétion de sa part, — je ne parle pas du cas actuel dont les révélations n'ont rien que d'honorable, — mais, dans d'autres circonstances la plus légère indiscrétion de la part du médecin je le répète peut causer d'irréparables malheurs : le déshonneur et peut-être la perte du malade.

— Vous avez cent fois raison, docteur, reprit doucement la comtesse; les secrets de la confession ne sont rien, comparés à ceux que vous révèle trop souvent le délire des malades au chevet desquels vous êtes appelés.

— O mon Dieu ! s'écria la jeune Américaine confuse et rougissante, j'ai donc parlé pendant ma fièvre, mon bon docteur ?

— Comme une charmante petite caillette, chère enfant, répondit-il en souriant; mais ces confidences forcées étaient faites avec un accent qui glaçait le sang dans mes veines; si graves que fussent les aveux qui vous échappaient, ils ne m'ont rien appris que je n'eusse deviné déjà ; rassurez-vous donc, chère miss Lucy ; vos paroles n'ont produit d'autre effet sur moi que celui de me faire apparaître plus grande et plus lumineuse votre innocence que l'homme de la police avait osé suspecter.

— O mon Dieu ! qu'allez-vous donc penser de moi, mon bon docteur, s'écria-t-elle avec confusion, en cachant son charmant visage dans ses mains.

— Je pense, chère demoiselle, puisque vous désirez le savoir, ce que tous nous pensons de vous : c'est-à-dire que vous êtes une pure et chaste enfant, dont la conduite pendant cette scène effroyable a été sublime d'énergie et de pudeur révoltée ! Je pense qu'une jeune fille qui, enfermée et livrée sans défense et sans espoir de secours avec un monstre à face humaine, ivre de vin et de luxure, trouve dans la honte d'une brutale et ignoble attaque et la crainte du déshonneur, trouve dis-je assez de courage pour se révolter contre le misérable qui, par des actes odieux, tente de flétrir et de profaner toutes ses saintes et nobles croyances, et fait résolument le sacrifice de sa vie en essayant de tuer le scélérat qui la torture, je pense que cette jeune fille, se faisant un linceul immaculé de sa robe virginale, a droit au respect et à l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur et le bonheur de la connaître.

GUSTAVE AIMARD. (*A suivre*)

cas échéant, le remboursement immédiat de tous les dépôts. »

— Le Comptoir d'escompte, dans la journée, aurait remboursé 40 millions de dépôts ou de comptes courants, sur 120, chiffre total.

Abdication du roi de Serbie

Le roi Milan a abdiqué, mercredi à 11 heures, en faveur de son fils, qui a été proclamé roi de Serbie sous le nom d'Alexandre 1er. Comme régents ont été nommés: MM. Ristitch, le général Protitch et le général Belimirkovitch.

Circulaire ministérielle

Le *Journal Officiel* publie une circulaire de M. de Freycinet, rappelant qu'il est interdit à tout militaire en activité de faire partie d'aucune association non approuvée par le ministre de la guerre.

L'affaire Atchinoff

On télégraphie de Port-Saïd, en date du 3 mars :

Les croiseurs le *Primauguet* et le *Seignelay* viennent d'arriver à Suez avec la mission Atchinoff. La corvette russe le *Zabiaka* est entrée ce matin dans le canal et va prendre à son bord les membres de la mission. Celle-ci se composait de 147 personnes dont 70 prêtres, moines, ouvriers, femmes et enfants. Le reste était composé d'anciens officiers et soldats cosaques. Dans le bombardement il y eut cinq tués et quatre blessés.

Parmi ces infortunés on compte surtout des femmes et des enfants, Après que les cosaques eurent amené le pavillon, on les transporta à Obock. Des indigènes ont tué une des femmes de la mission.

D'autre part, un télégramme de l'amiral Olry, à la date du 4 courant, rend brièvement compte de l'affaire du 17 février, et dit qu'Atchinoff avait été prévenu que si, à deux heures du soir, le pavillon n'était pas amené, on ouvrirait le feu sur le fort. On attendit néanmoins jusqu'à trois heures. Enfin, devant l'obstination d'Atchinoff on ouvrit le feu, tout portant à croire que les personnes inoffensives avaient pu se mettre à l'abri. Après quelques coups de canon, le pavillon blanc ayant été montré, le feu cessa immédiatement et un officier fut envoyé à terre où il apprit qu'Atchinoff avait forcé les femmes et les enfants à rester dans le fort.

Ligue des Patriotes

Une réunion de la Ligue des Patriotes a eu lieu hier à Neuilly. Il y avait mille assistants.

Pour éviter l'intervention de la police, des invitations avaient été lancées au nom de deux membres de la Ligue comme pour un concert offert à leurs amis.

Des discours politiques ont été prononcés par MM. Ménorval, Laur, Laguerre, et Laisant.

Aucun incident ne s'est produit.

Seuls les porteurs de cartes d'invitation ont été admis.

Le bruit d'un piano placé près de la tribune donnait par moments l'illusion d'un concert.

La loi sur le recrutement de l'armée

Le rapport du général Deffis sur le projet de loi concernant le recrutement de l'armée est prêt et sera déposé sur le bureau du Sénat dès que la commission de l'armée aura eu un entretien avec le ministre de la guerre pour lui soumettre ses décisions.

La commission de l'armée a maintenu le texte primitif qu'elle avait arrêté et fait voter par le Sénat l'année dernière. Elle a repoussé, par suite, toutes les modifications introduites par la Chambre des députés.

On pense que le gouvernement se ralliera aux décisions de la commission. Il est à noter, d'ailleurs, que quatre de ses membres, MM. Tirard, de Freycinet, l'amiral Jaurès et Faye, ont approuvé ces décisions lorsque le projet est venu pour la première fois en discussion devant le Sénat, et qu'ils ont voté notamment les chapitres concernant les dépenses.

Le Traité Franco-Italien

L'Unione dit qu'il se confirme que de récentes tentatives au sujet d'un arrangement commercial italo-français ont échoué.

M. Spuller aurait déclaré au général Menabrea que, tout en reconnaissant les bonnes dispositions montrées par l'Italie, il ne croyait pas pouvoir les seconder, car, la Chambre française étant sur le point de se dissoudre, on ne pouvait lui soumettre une pareille question avec espoir de succès.

Le rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de février 1889. Ces résultats accusent une plus-value de 4,509,600 fr., sur les évaluations budgétaires et une augmentation de 1,718,300 fr. sur le mois de février 1888.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a une plus-value sur l'enregistrement de 664,500 fr.; sur le timbre de 765,000 fr.; sur l'impôt de 3 0/0 sur les valeurs mobilières, de 178,500 fr.; sur les douanes, de 1,682,700 fr.; sur les contributions indirectes, de 792,000 fr.; sur les sucres, de 94,800 fr.; sur les postes, de 1,155,500 fr.; sur les télégraphes, de 177,600 fr.;

Les moins-values portent sur : les sels, 198,000 fr.; les contributions indirectes (monopole), 783,000 fr.

Par rapport au mois de février 1888, il y a plus-value sur le timbre, de 895,500 fr.; les douanes, de 673,000 fr.; les contributions indirectes, de 288,700 fr.; les sucres, de 1,560,000 fr.; les télégraphes, de 99,900 fr.

Les moins-values portent sur l'enregistrement, 555,509 fr.; l'impôt de 3 0/0 sur les valeurs mobilières, 140,000 fr.; les sels, 21,000 fr.; les contributions indirectes (monopole), 1,035,000 fr.; les postes, 46,600 fr.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Armée territoriale

L'autorité militaire a publié le tableau de convocation des bataillons de l'armée territoriale.

Le premier bataillon du 131e régimeat territorial d'infanterie sera convoqué pour treize jours, à Cahors, du 1er au 13 avril.

Marine

Parmi les officiers du corps de santé de la marine inscrits au tableau d'avancement, figure seul, pour le grade de pharmacien de 1re classe, M. Rigal, Armand, de Cajarc.

Evêché de Cahors

Cahors, le 7 mars 1889.

Communiqué de l'évêché de Cahors au Petit Quercynois.

Le journal le *Petit Quercynois* a inséré, dans son numéro du 2 mars 1889, un article emprunté à l'*Autorité* du 23 février dernier. Cet article, sous le titre de *regrettable faiblesse*, contient des affirmations, au moins désobligeantes pour Mgr l'évêque de Cahors, à propos de la seconde messe de Bélaye. Ces affirmations reposent sur des inexactitudes que l'évêché de Cahors a le droit et le devoir de relever. Il faut dire préalablement que Bélaye, commune de 704 habitants, se compose de la paroisse de Bélaye et de partie de deux autres parroisses, Cénac et Latour, jouissant également de la seconde messe, avec indemnité communale. Jusqu'à cette année, le conseil municipal de Bélaye votait, pour la seconde messe des trois paroisses, une somme de fr. 383.66, sur laquelle le curé de Bélaye recevait 200 francs. Il n'est pas exact que le conseil municipal ait *supprimé l'indemnité*, ni qu'il ait *juré de contraindre le curé à dire la seconde messe sans indemnité;* il a diminué de 100 fr. l'indemnité pour 1889 et voté 283.66, sur lequel le préfet voulait attribuer 200 fr. au curé de Bélaye. L'indemnité d'usage ayant été diminuée, sans entente préalable avec l'autorité diocésaine, Monseigneur a maintenu son droit en supprimant la seconde messe à Bélaye. Et lorsque l'autorité administrative a soumis ses raisons à l'Evêque, celui-ci a encore usé de son droit en acceptant l'indemnité réduite et en décidant que cette réduction serait supportée proportionnellement par les trois curés. Par suite de cette entente, la seconde messe a été rétablie à Bélaye sans l'affichage attribué au préfet, affichage qui n'a pas eu lieu. Voilà la vérité.

Mort subite

Mercredi, vers neuf heures du matin, un mendiant s'est affaissé sur le trottoir de la rue du Lycée. Des passants se sont empressés de lui porter secours, mais il n'a pu prononcer aucune parole. Transporté à l'hospice par les soins de la police, il a rendu le dernier soupir en arrivant dans cet établissement. Les médecins ont déclaré que cette mort avait été causée par la rupture d'un anévrisme.

N'ayant aucun papier sur lui, étant étranger à la commune, son identité n'a pu être constatée; il était âgé de 70 à 75 ans et avait dit à des personnes de la ville qu'il était né à Peyrilles, canton de Saint-Germain.

Contraventions

Procès-verbal a été dressé contre les nommés 1° L... Joseph, âgé de 32 ans, infirmier à l'hospice; 2° F... Joseph, âgé de 25 ans, portefaix demeurant à Cahors rue Batut, n° 7, pour ivresse et tapage injurieux et nocturne.

— Procès-verbal a été dressé contre le nommé C... Pierre, âgé de 39 ans, demeurant à Montgesty, canton de Catus, prévenu de vol d'un sac de blé sur une charette près de la halle aux grains.

LIMOGNE

Lundi dernier, jour de foire, le petit Henri Mercadui, âgé de 12 ans, de Limogne, ayant trouvé sur la voie publique une certaine somme d'argent, s'est empressé de la remettre entre les mains de M. le Maire, qui la tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

* * *

Deux vols, dont les auteurs sont restés inconnus, viennent d'être commis à Limogne.

Dans la nuit du 3 au 4 mars, on a soustrait deux poules au nommé Bès, Philippe, cultivateur à Ferrières.

Le 4 mars, jour de foire à Limogne, vers midi et demi, le sieur Theil, Jules, propriétaire à Calvinhac, faisait son entrée dans Limogne, remisait sa voiture et son cheval à l'hôtel Besse et déposait, derrière le portail de la remise, un sac contenant trente-six livres de fil de ménage.

Il s'absenta environ une heure pour aller parler au tisserand; quand il revint, il constata avec surprise que le sac avait disparu.

Toutes les recherches faites par la gendarmerie de Limogne, pour tâcher de découvrir le ou les auteurs de ces deux vols, sont demeurées vaines.

MONTCUQ

Acte de probité. = Le sieur Castagné, facteur des Postes à Montcuq, ayant trouvé sur la voie publique une paire de pendants d'oreilles en or, s'est empressé de les déposer au bureau de la mairie où ils sont tenus à la disposition de la personne qui les a perdus.

Foire du 4 mars. — Des bœufs en quantité garnissaient le champ de foire; on y remarquait de très beaux attelages; les acheteurs étaient nombreux, plus de cinq cents paires ont été vendues à un prix assez élevé et avec une augmentation sensible sur les cours précédents.

Les veaux se vendaient 0 fr. 70 le kil.

Les cochons 44 fr. les 50 kil.

Le blé 20 fr. l'hectolitre.

En résumé, beaucoup d'affaires et nos cultivateurs paraissaient satisfaits de l'activité qu'ils avaient pu constater dans les transactions.

Pas d'accident, grâce aux dispositions prises par la municipalité et la surveillance exercée par la gendarmerie.

FIGEAC

Par arrêté du ministre de l'agriculture, et vu l'avis du ministre de l'instruction publique et des beaux arts, en date du 5 février, M. Pezet (Palémon-Albert), ancien élève de l'école d'agriculture de Montpellier, est nommé titulaire de la chaire d'agriculture de Figeac.

Mariage. — Jeudi dernier a été célébré, à Figeac, le mariage de Mlle Caroline Bazille, fille de M. Gustave Bazille, avocat, membre de l'Académie de législation de Toulouse, avec M. Maurice de Latapie, lieutenant d'infanterie, en garnison à Verdun.

Tribunal correctionnel. — Deux gamins de Figeac qui avaient été pris, par les employés de l'octroi, transportant une malle contenant 8,000 allumettes de contrebande, qu'un étranger les avait chargés de porter de la gare au pont Gambetta, sont acquittés comme ayant agi sans discernement.

Le nommé Séguinhes, Jean, âgé de 19 ans, de Felzins, canton de Figeac, est condamné à six mois de prison pour vol.

Les frères Yssenjoux et le sieur Lacabane, d'Issepts, canton de Livernon, comparaissent sous la prévention de coups et blessures ayant occasionné une incapacité de travail de plus de vingt jours, sur la personne du sieur Gourdon. Le tribunal renvoi le prononcé du jugement à huitaine.

Le nommé Mayonnove, d'Aynac, canton de Lacapelle-Marival, est accusé d'un vol de pierres de taille; le délit n'ayant pu être prouvé, le tribunal le relaxe sans dépens.

Le sieur Roussilhes est condamné à 25 francs d'amende pour vol d'un panier et d'un sac.

Le nommé Grimal, de Saint-Maurice, canton de Lacapelle-Marival, est condamné à 25 francs d'amende pour avoir menacé plusieurs personnes de leur tirer un coup de fusil s'ils mettaient le pied sur une propriété dont il était fermier.

SAILLAC

Le mercredi de chaque semaine marque le départ de nouveaux émigrants. Des familles entières se disposent à quitter le sol natal pour le pays hospitalier de l'Amérique. Aujourd'hui même, un nouveau convoi de 6 personnes, dont une famille composée du père, de la mère et d'une petite fille de 5 ans, embarquent au Havre à destination des Etats-Unis.

En moins d'une année, le nombre de nos concitoyens qui sont allés s'établir dans le Nouveau-Monde s'élève à plus de vingt. Encore si l'émigration s'arrêtait à ce chiffre, mais elle menace encore de prendre dans peu de temps des proportions plus considérables.

Voilà les malheureux effets de la triste crise agricole que nous traversons; le gouvernement de la République aurait bien mérité du pays s'il songeait enfin un peu mieux aux intérêts de l'agriculture, cette seconde mamelle de la France, et bientôt peut-être nous n'aurions plus la douleur de voir partir autant de bras vigoureux sur la terre étrangère, croyant trouver là-bas le bonheur, mais ne récoltant le plus souvent, hélas! que d'amères déceptions.

TRA DIVONA

Comme il est de bon ton de faire contre fortune bon cœur, il est naturel, en temps de Carnaval, de faire la risette à la misère.

Histoire de faire comme les diplomates et les femmes qui déguisent leur pensée sous leur parole, les populations par ce temps de déguisement à outrance, ont déguisé l'ennui profond qui les dévore, sous des dehors de gaîté... un peu tirée par les cheveux, contrairement aux omnibus qui sont tirés par des chevaux.

Il ne serait pas juste de dire que cette année on ne s'est pas du tout amusé. La haute bourgeoisie a donné de nombreuses soirées, où le monde qu'on appelle distingué — par lui du moins — s'entassait.

Les échos mondains retentissent encore du bruit des concerts et des danses prolongées, comme de la grâce et de l'amabilité avec lesquelles Madame un Tel, faisait à la foule de ses invités, l'honneur de ses salons.

Nous sommes donc un drôle de peuple, les Français.

En vain les horizons de la politique intérieure et extérieure s'assombrissent; nous danserions sur un volcan, comme l'a si solennellement dit un illustre niais qui avait le cynisme d'ajouter au prénom pourtant significatif de Joseph, l'inoffensif nom de Prud'homme.

Car ne vous y trompez pas, les jours gras, il y avait plus que les bourgeois qui se payaient du rire et des danses, et le peuple dans les divers temples que compte la délicieuse déesse Terpsichore, y allait aussi bon jeu et bon argent quoique moins abondant, hélas !

Au théâtre, un orchestre enlevant et bruyant enlevait les couples enlacés, déguisés ou non, qui pirouettaient dans la salle comme des toupies hollandaises. — Aux Variétés, l'orchestre, où les cordes, qui font pendre les danseuses au cou des danseurs, dominaient, l'orchestre dis-je, entraînait comme dans un long et charmant murmure qui berce mollement, les nombreux prolétaires dont le besoin de s'amuser est plus grand que la bourse et qui sont allés dans ce temple, non pas adorer l'Eternel, mais sacrifier à l'éternelle jeunesse, et peut-être aussi à l'éternel amour.

Malheureusement il y a eu plus que les jours qui ont été gras et les boulevards, mardi notamment, n'étaient pas fréquentables quoique un peu fréquentés.

Le lendemain mercredi, qui est le jour où tout bon chrétien sans doute trop monté sur le faite, aspire à des cendres, le temps aidant, les boulevards étaient plus animés.

La foule des curieux se régalait du spectacle affreux et peu nouveau de la promenade de haillons sordides, dans lesquels les bêtes — qui peuvent être des bêtes à bon Dieu, mais qui n'en sont pas moins de sales bêtes, — ont depuis quelques vingt ans établi leur nid privé de mousse mais rempli de laine. Ce qui explique pourquoi ils peuvent sentir mauvais, les draps, c'est parce qu'ils sont quelquefois fabriqués avec de la laine forte.

Beaucoup de gens se demandent quel plaisir peuvent prendre certains types en s'affublant de si horrible façon ? — Mais nous vivons en liberté où chacun prend son plaisir où il le trouve : Ces gens-là ne le trouvent pas... proprement, voilà tout.

Séval, l'inénarrable Séval, dit *Sévalon*, est de ceux-là et son char de la misère qu'il a promené héroïquement à travers Cahors, nous prouve que si Jenny l'ouvrière avait le cœur content de peu, lui ne se montre plus exigent que sous le rapport de la quantité; la qualité n'a pas le don de le plonger dans une béatitude exagérée. Le choix de ses jeux n'a pas l'habitude de se fixer sur des choses irréalisables et surtout trop propres, il suffit que ce soit très sale et que cela tienne de la place. Sévalon n'a pas moins eu son succès qui s'explique par les circonstances mêmes qui l'ont produit : nous étions en Carnaval.

Mais quittons Sévalon, comme on dit dans le *Chalet*, non pas cependant sans le féliciter sur son déguisement. Si beaucoup de ceux qui le sont, se déguisaient en pauvres, cela leur éviterait des frais de costumes.

Nous allons maintenant nous enfouir dans la sainte quarantaine du Carême, comme le frileux s'enfouit dans ses couvertures. Mais avant d'être assez toc pour mener cette vie ascétique nous irons entendre ce soir, le concert des *Dames de Buda-Pesth*.

Il paraît que ces dames magnifiquement costumées sont toutes buttées, qu'elles sont de toute beauté et qu'une d'elles a eu un prix de beauté à Spa.

Ce sera beau, n'est-ce pas ?

UN FLANEUR.

THÉATRE DE CAHORS

Samedi, 9 mars 1889

Grand Concert Symphonique

PAR LES

Dames de Budapest

Musique du 7me de ligne

(de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénelon.)

Allégro militaire	Leroux.
Les Mousquetaires au Couvent	Varnet.
Le Soise (valse)	O. Métra.
Poète et Paysan (ouveture)	Suppé.
Gloire aux femmes (mazurka)	Strob.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 2 au 9 mars 1889

Naissances.

Lacoste Etienne, rue Vayrols, 8.
Monsou François, rue de l'Université, 5.
Delpon Valérie, à St-Henri.
Lefebvre Amédé, avenue de la Gare.
Héraud Louis, rue du Bousquet, 14.

Mariages.

Garric Elie et Caves Jeanne.

Décès.

Sémirat Elisabeth, 53 ans, rue Lastié, 15.
Catelnau Marie, 35 ans, à Labéraudie.
Bonnet Joseph, 52 ans, rue du Rempart, 36.
Gisbert Jérôme, 72 ans, rue St-Barthélémy, 39.
Bastide Jules, 22 ans, rue Lastié, 18.
Fourmy Henri, 56 ans, rue du Cheval Blanc, 4.
Barascou Louis, 29 ans, rue Pierre de Bernis, 2.

BOURSE. — *Cours du 8 mars* 1889.

3 0/0	85 57
3 0/0 amortissable (nouveau)	88 65
4 1/2 0/0 1883	104 85
Actions Orléans	1,395 00
Actions Lyon	1,365 00
Action Panama	57 50
Obligations Orléans 3 0/0	405 25
Obligations Lombardes	308 00
Obligations Saragosse	357 50
Emprunt Russe 4 0\0 1889	91 90

DERNIÈRE HEURE

Rentrée du duc d'Aumale

Paris, 9 mars.

L'*Officiel* publie un décret rapportant celui qui interdisait le territoire de la République au duc d'Aumale.

La question de Panama

La cour d'appel de Paris a rendu son arrêt dans le conflit de juridiction existant entre le tribunal civil de la Seine et le tribunal de commerce dans l'affaire de la Société de Panama, la cour décide que la Compagnie de Panama est une compagnie civile.

LES MONUMENTS PRIMITIFS DU QUERCY

ET LES PEUPLES QUI LES ONT ÉLEVÉS

AVANT-PROPOS

§ I

Lorsque l'on est sollicité par le désir bien légitime de pénétrer les origines et l'existence des populations qui, dans les temps les plus reculés, nous ont précédés sur le sol que nous habitons, on ne saurait rester indifférent à la vue de ces étranges monuments — menhirs, dolmens et tumulus — que le passé nous a légués et dont l'érection remonte au-delà de toute tradition et de tout souvenir historique. Ces monuments nous ont toujours paru très intéressants à étudier ; de bonne heure, ils ont captivé notre attention et vivement excité notre curiosité. Il est vrai de dire que nous étions convié à cette étude, pleine d'attraits, par le long séjour que nous avons fait dans les contrées où ces monuments abondent, et aussi, par les nombreux débris d'antiquités que mettaient à découvert les travaux dont la direction nous était confiée. Nous leur avons consacré de longues heures, aujourd'hui ici, demain ailleurs, interrogeant tour-à-tour les monuments eux-mêmes, les restes humains qu'ils renferment et les mobiliers funéraires qu'ils recèlent.

En écrivant cette relation, nous ne faisons aujourd'hui que rassembler et coordonner, suivant l'ordre des temps et de l'ancienneté relative des monuments que nous avons étudiés, les constatations et les observations recueillies, chacune à son heure, pendant les longues années qu'ont duré nos recherches et nos investigations.

Nous n'avons pas la prétention de faire la lumière complète sur les âges lointains qu'embrassent nos études, ni encore moins de résoudre, sans réplique, les questions complexes qui s'y rattachent. Nous ne sommes qu'un modeste pionnier de la dernière heure, qu'un humble fouilleur, n'ayant d'autre mérite que la constance et la persévérance que nous avons apportées à poursuivre courageusement nos recherches, parfois ingrates, toujours pénibles. Nous n'avons donc, en publiant le résultat de nos études, d'autre ambition que de classer méthodiquement les monuments que nous avons étudiés pour assigner aux populations qui les ont érigés, un ordre d'ancienneté relative dans l'ordre général de l'humanité, d'après les faits qui se sont produits sous nos yeux et dont nous pouvons attester l'exactitude et la sincérité.

Nos études ne se sont pas bornées à observer les monuments et les objets qu'ils contiennent au point de vue purement archéologique; nous les avons considérés aussi au point de vue ethnique, afin d'atteindre le double but que nous nous étions proposé : connaître les monuments primitifs de notre province et les peuples dont ils sont l'œuvre.

Les constatations certaines que nous avons faites relativement aux divers modes d'ensevelissement des corps et à la position qui leur a été donnée dans les monuments funéraires, ont surtout une grande importance sous le rapport ethnologique.

§ II

C'est sur la partie du Quercy, qui forme le département du Lot, que s'est étendu le domaine de nos recherches. Elle est très riche encore en monuments celtiques et gaulois. Il nous reste encore quelques-uns de ces monolithes, nommés ailleurs béthels ou menhirs et qu'on appelle ici pierres dressées ou quillées; nous possédons des dolmens intacts ou en ruines par centaines et des tertres ou tumulus par milliers.

Les faits que nous ont révélés des sondages, nombreux et répétés, pratiqués au pied des monuments mégalithiques et dans les tertres funéraires ont été le point de départ des études qui nous occupent.

Nous avons trop conscience de notre insuffisance pour ne pas reconnaître et déclarer que la solution des diverses questions que soulèvent les monuments sépulcraux est au-dessus de nos forces. Aussi, n'est-ce qu'après bien des hésitations que nous nous sommes décidé à publier le résultat de nos études, à cause des conclusions que nous avons été amené à en déduire. Mais, quoi qu'il en soit, les faits que nous avons reconnus d'une façon sûre, resteront acquis à la science.

Nos recherches et nos observations sont donc tout à fait locales ; vouloir les généraliser et les appliquer à d'autres provinces éloignées, serait s'exposer à en fausser la valeur, la portée, et permettre de révoquer en doute des faits dont on peut vérifier l'exactitude sur place, car les monuments de la nature de ceux qui nous occupent peuvent bien ne pas offrir partout les mêmes caractères et les mêmes signes distinctifs.

§ III

Les matières dont nous traiterons dans cette étude, en suivant la série des âges, se présenteront dans l'ordre suivant : Pour établir l'ancienneté de l'homme dans le Quercy, nous parlerons des grottes et des abris sous roche qu'il a habités et où l'on retrouve, avec ses restes, les produits de son industrie; nous verrons qu'à la fin des temps quartenaires, après la race aborigène ou autochtone, qui occupait les grottes et les abris, apparut une nouvelle population de race aryenne, venue du centre de l'Asie, qui occupa notre patrie pendant de nombreux siècles ; ce fut, selon nous, cette population qui éleva les monuments mégalithiques qui marquent le long âge de la pierre ; avec un nouveau peuple, une nouvelle ère commence ; l'homme a fait la conquête des métaux que nous voyons apparaître dans les dolmens et qui règnent plus tard en souverains dans les tumulus ; avec les tumulus, disparaissent les derniers monuments funéraires apparents ; l'homme brûle les morts et confie leurs cendres à la terre, sans qu'aucun signe extérieur en marque l'emplacement. Nous arrivons ainsi à l'époque de la conquête romaine, au moment où la Gaule perd son indépendance et son autonomie. Là s'arrêtent nos études.

I

CAVERNES ET ABRIS SOUS ROCHE

L'étude des cavernes, des grottes et des abris sous roche, n'entre pas spécialement dans le plan de notre travail ; nous n'en parlerons que pour établir que la présence de l'homme, dans notre province, remonte aux temps les plus reculés.

C'est, en effet, dans les grottes et dans les cavernes naturelles, qui existent dans les flancs des rochers calcaires, que l'on trouve les plus anciens restes de l'homme et de son industrie. Les cavernes, très nombreuses surtout dans les vallées que parcourent des cours d'eaux, furent habitées par l'homme, aux époques les plus anciennes de l'humanité, et lui servaient, à la fois, d'abri et de refuge.

Les débris de ses repas et de son industrie, toute primitive, mêlés à ses restes, signes certains de sa présence, ont été retrouvés dans un grand nombre de cavernes, et quelquefois en si grande quantité, qu'on doit en conclure que l'homme a dû y faire un long séjour. Les principales grottes dans lesquelles ces découvertes ont été faites, se rencontrent principalement dans les vallées du Lot, du Célé, de la Dordogne et dans celles de plusieurs autres cours d'eaux secondaires. Les unes occupent la base des premiers escarpements, les autres les corniches qui dominent les côteaux, parfois même on les trouve sur les plateaux. Elles présentent toutes les mêmes caractères naturels ; leurs formes et leurs dimensions sont indépendantes de leur orientation et de l'altitude où elles sont placées ; toutes sont pratiquées dans le calcaire jurassique auquel appartient, en très grande partie, le sol du département.

Un recensement bien incomplet nous a permis de reconnaître l'existence d'une trentaine de grottes ou abris dans le Lot, mais en réalité le nombre en est bien plus grand. Quelques-unes de ces grottes ont été fouillées ; le plus grand nombre est resté inexploré. Tout promet d'heureuses découvertes à ceux qui y entreprendront des recherches, s'il faut en juger par les résultats que quelques amateurs ont déjà obtenus.

Les fouilles qui, à notre connaissance, ont été faites ou tentées dans les cavernes du Lot, n'ont révélé aucun fait particulier de nature à modifier les connaissances acquises sur les troglodytes. Ici, comme partout ailleurs, l'existence de l'homme, à son origine, fut précaire et misérable : nu et sans armes, il eut à lutter, à la fois, contre la nature et contre les animaux sauvages qui l'entouraient ; lutte inégale dans laquelle il aurait infailliblement succombé, si la Providence ne l'avait doué de facultés qu'elle avait refusées au reste des animaux de la création.

Pressé par la nécessité, mais secondé par son génie naturel, notre semblable se mit, tout d'abord, à se fabriquer des armes. Les métaux ne se trouvant pas dans la création à l'état natif, c'est à-dire propres à être utilisés sans avoir subi une préparation préalable, il fit usage des pierres. De bonne heure, il remarqua à la surface du sol des pierres dures et tranchantes sur les bords, le silex ou pierre à fusil, très répandue dans la nature. Il en détacha des éclats et les appropria à ses besoins, après les avoir façonnées de diverses manières. De ces éclats retaillés, qu'il fixa au bout d'un bâton ou d'une branche d'arbre, il forma des armes avec lesquelles il put se défendre, attaquer et abattre les gigantesques animaux de la création primitive, dont il fit sa nourriture avec la chair et se couvrit avec les dépouilles.

A partir de ce moment, qui marque la première évolution de l'humanité, l'homme se trouve en mesure de défendre sa vie et d'assurer sa sécurité.

On découvre dans les grottes du Lot une prodigieuse quantité de silex taillés par éclats en forme de pointes de flèches ou de lances, de grattoirs et de poinçons. Les enclumes, les marteaux ou percuteurs que nous avons recueillis dans les cavernes de la vallée de Vers, avec la matière première ou nucléus qui servait à cette fabrication, démontrent que c'est sur place que les troglodytes exerçaient leur industrie.

A l'époque glaciaire, l'homme contemporain du mammouth et du grand ours des cavernes existait dans notre province. Les restes de ses ossements ont été découverts dans plusieurs grottes des bords du Lot et du Célé, au milieu des débris du grand ours, du mammouth ou du cerf géant.

Les grottes de St-Géry, de Bouziès et de Conduché ont donné à leurs heureux explorateurs, de nombreux et beaux silex, de fines aiguilles en os, des harpons de pêche, des bouts de flèches et de lances, des bâtons de commandement et autres outils et instruments en bois de renne ou en os, travaillés avec soin et portant des traces de sculpture. Ces objets gisaient presque toujours à côté d'anciens foyers que caractérisent d'épaisses couches de cendre et de charbon où ils étaient engagés et empâtés dans une brèche à ciment calcaire qui leur donne une authenticité indéniable.

L'homme, dès qu'il sut se fabriquer des armes, se couvrit de la peau des animaux qui étaient devenus sa proie ; il les assemblait pour en faire des vêtements, mais il semblerait que ce n'est qu'à l'époque du renne, qui a suivi celle du grand ours, qu'il a fait usage, pour réunir et assembler ces peaux, de ces belles aiguilles, si communes dans nos cavernes et qu'on retrouve dans un parfait état de conservation.

A cette époque reculée, l'homme ignorait l'art de fabriquer les tissus et, chose singulière, on ne rencontre plus ces curieuses aiguilles dans les monuments contemporains de l'époque pendant laquelle les vêtements filés et tissés étaient entrés dans le domaine de ses usages.

Le sol des grottes du Lot contient les types de silex taillés appartenant à tous les âges et toutes les divisions des époques admises jusqu'à ce jour : haches en forme d'amende taillées sur les deux faces, pointes de fièches en tous genres, couteaux et grattoirs retaillés sur un seul côté. A ces produits de la pierre taillée, sont mêlés des instruments en os, en corne et en bois de renne. Les premiers rudiments du dessein de la sculpture et de la gravure y apparaissent aussi, mais pour disparaître bientôt après ; on n'en retrouve plus aucune trace, aucun vestige en dehors des cavernes.

L'homme troglodyte, arrivé à ce degré de civilisation, à ce terme du développement de son industrie, abandonne les cavernes pour toujours. Il fuit les antres ténébreux et malsains pour aller vivre en plein air, sous la tente, entraîné par un peuple nouveau venu, dont il adopta les mœurs, les coutumes et la civilisation.

A compter de cette époque, nous retrouvons les restes de l'homme dans des monuments d'un autre genre, qu'il éleva de ses mains puissantes. Il ne parait pas cependant que les mœurs et l'industrie de la population des cavernes se soient modifiées et transformées d'une façon subite et complète. Nous verrons que si les arts ont continué de progresser, ce progrès a parfois été lent, a subi des temps d'arrêt. Nous verrons également, en nous autorisant des données de nos recherches, que les populations qui avaient habité les cavernes ne furent ni refoulées, ni détruites, mais qu'elles se confondirent avec la nouvelle émigration à laquelle elles se mêlèrent. Le moment venu, nous reviendrons sur cet intéressant rapprochement ethnographique.

Dans tous les temps et chez tous les peuples, quel qu'ait été son degré de civilisation, l'homme a toujours professé le plus grand respect pour les morts et s'est attaché à mettre leurs restes à l'abri de toute atteinte : de là ces grottes sépulcrales qui échappent à nos recherches et que, parfois, un heureux hasard fait découvrir. On sait aussi, d'après ce que les recherches nous ont appris, que, à l'époque où l'on en sépulturait les morts dans les grottes, les parents et les amis accompagnaient le défunt jusqu'à sa dernière demeure et que, cette cérémonie accomplie, ils se livraient, devant la tombe encore ouverte, un repas funéraire en l'honneur du mort, lui réservant une large part du festin pour ses provisions du voyage dans l'autre monde.

La pratique des repas funéraires s'est continuée jusqu'à nous, dans les campagnes reculées de nos régions méridionales, où se sont fidèlement conservées les plus anciennes coutumes, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer plus d'une fois, dans le cours de notre travail.

Cette coutume des repas funéraires n'existe, pour ainsi dire, plus aujourd'hui ; mais il n'était pas rare, il y a moins de quarante ans, de voir, dans les maisons aisées, les parents, les amis, le prêtre et les gens d'église réunis, après les funérailles, autour de la table commune, prendre silencieusement le repas préparé à cet effet, faire une courte prière à haute voix et se séparer ensuite.

Ces rites funéraires, aussi étranges qu'ils puissent nous paraître, avaient cependant une signification et un enseignement qui ne nous ont pas échappé. On a cru, non sans raison, que ces pratiques nous révèlent la croyance à une autre vie, qui semble innée chez l'homme. Pourquoi, en effet, donner aux morts les armes, les parures, les marques de distinction qui leur avaient été chères et les munir de provisions de voyage, si tout devait finir avec la mort ? De ces faits, on peut conjecturer que ce peuple avait foi en une seconde existence, dans un autre monde, ayant plus d'un rapport avec celui-ci.

Si l'on se demande d'où venait cette population innommée dans l'histoire, cette race d'hommes toute primitive qui habitait les cavernes et que, pour cette raison, nous nommons troglodyte, à défaut de toute autre appellation ethnique, et depuis combien de temps elle était établie dans nos contrées, nul ne saurait le résoudre avec certitude ; on en est réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables. On croit cependant, d'après les études anthropologiques auxquelles se sont livrés des savants autorisés, que cette race d'hommes, aborigène dans notre pays, était d'origine mongoloïde et bien différente de la race aryenne qui lui succéda.

CASTAGNÉ. (*A suivre*)

AGRICULTURE

Culture du Noyer

Visite aux noyers du vallon. — Examen des noix. — Greffage. — Emmondage.

Le 11 octobre dernier, à 9 heures du matin, maîtres et élèves, nous partons sans but arrêté. Les premiers noyers qui se trouvent sur notre passage attirent toute notre attention. Ce sont de beaux et grands arbres de la meilleure espèce ; on voit qu'ils ont été dirigés par une main habile, aussi produisent-ils abondamment des noix grosses et luisantes.

Nous sommes à l'entrée du vallon. Nous descendons toujours et de nouveaux noyers chargés de fruits se trouvent encore le long de notre chemin ; les noix sont peut-être moins belles que les premières, mais, en revanche, elles sont plus nombreuses : les noyers qui les portent plient sous le poids. Je le fais observer aux enfants qui admirent leur beauté et pensent à ceux qui les ont plantés.

A mesure que nous descendons, la vallée devient plus profonde et les arbres plus gros. Maintenant ce sont de vrais géants, au tronc énorme et parfois éventré. Quelques-uns semblent étaler leurs blessures à nos yeux comme pour nous rappeler les luttes gigantesques qu'ils ont eu à soutenir, à travers les siècles, contre la rigueur des frimas.

Un de ces colosses, le plus éprouvé et le plus vieux, nous fournit l'occasion d'une halte et d'une digression sur les ravages qu'occasionnent, de loin en loin, les années connues sous le nom de l'année du froid, et dont 1830 a laissé le dernier souvenir.

Après quelques mots curieusement écoutés par tous mes élèves, sur ces arbres près de quatre fois séculaires, je conduisis les enfants auprès d'un autre géant, moins vieux sans doute, mais aussi gros et mieux conservé. Ses grands bras s'étendent à droite et à gauche à une grande distance et sa cime rivalise avec celle des chênes rabougris qui couvrent le sommet des deux coteaux qui bordent le vallon.

« C'est là que nous allons voir de belles noix et en grande quantité », s'écriérent les enfants. « Attendez, dis-je, et vous verrez bientôt si votre espérance n'est pas déçue ». Mais j'achevais à peine de parler, que leur œil pénétrant avait déjà constaté que les fruits étaient bien rares sur l'arbre, et leur surprise fut entière quand ils virent qu'il n'en était pas tombé. « C'est une malédiction ! » s'écrie l'un d'eux presque irrité. « Je ne l'aurais pas laissé devenir si vieux ! » dit un autre.

Je laissai leurs réflexions s'entrecroiser, sans les interrompre, réservant les miennes pour plus tard. Nsus avançons toujours, les mêmes arbres se succèdent, quelques-uns chargés de fruits s'alternent avec d'autres presque entiérement stériles, mais ces derniers étaient beaucoup plus nombreux à mesure que nous nous éloignions. Cette particularité n'échappa pas à mes élèves qui se firent d'eux-mêmes l'observation.

Ils remarquèrent aussi que les arbres les plus anciens sont en général les plus défectueux aussi bien sous le rapport de la structure que par la qualité des fruits.

Mais déjà notre course était assez longue, et une verte pelouse, étalée sur une pente légère au pied du coteau, nous invitait au repos. J'en profitai pour une dernière halte et pour faire causer nos jeunes babillards.

— Voyons, mes enfants, vous allez me dire chacun à votre tour ce que vous pensez de ces arbres que nous venons de voir. Jules, toi qui as toujours envie de parler.

— Monsieur, je ne sais pas si ce que je vais vous dire en est la cause ; mais, il y a deux ou trois ans, mon père monta sur un des nôtres, il coupa toutes les branches qui poussent dans l'intérieur de la tête du noyer, enfin il l'emmonda, et je remarquai l'année d'après une grande quantité de noix sur cet arbre, tandis que l'autre à côté n'en avait pas plus que d'habitude.

— Tu vois bien que ton père eut une bonne idée de couper ces branches ?

Henri. — Cette année, le mien fit bien mieux : il prit une échelle et suivit un à un tous nos noyers, à l'exception pourtant des plus vieux ; il disait qu'il les greffait pour avoir plus de noix, mais ce n'est probablement pas le seul moyen d'en récolter, car certainement quelqu'un plus y aurait songé avant lui et il y a longtemps qu'on aurait greffé ces vieux noyers que nous avons trouvés et qui ne portaient aucun fruit.

Tous ensemble de répondre : S'il ne fallait qu'emmonder les arbres et les greffer pour avoir une bonne récolte, pour sûr, tout le monde en aurait ; tu n'as pas trouvé le secret, pauvre Henri.

Henri. — Mais peut-être qu'on ne le savait pas autrefois, et encore aujourd'hui tout le monde ne sait pas greffer ; la preuve, c'est que nos voisins viennent prendre mon père pour leur faire ce travail.

— Eh bien, mes amis, Henri a raison. Le greffage est le seul moyen possible de faire produire en quantité et en qualités les noyers encore rebelles. Il y a deux opérations à faire pour cela et vous les avez nommées : greffer avant de transplanter ou bien faire comme le père d'Henri, greffer après que l'arbre a bien pris. Plus tard, on les emmonde. Emmonder, ou mieux élaguer, car c'est le terme propre, est la chose du monde la plus facile. Elle consiste à couper avec une hachette, tous les ans ou tous les deux ans, les pousses qui se développent sur les branches primaires et secondaires. Ce sont des parasites qui vivent au dépend du fruit et qui empêchent l'air de pénétrer suffisamment dans l'inté-

rieur de l'arbre. Vous vous rappelez que les branches primaires sont celles qui partent du tronc et qu'on appelle en patois *mar*. Les branches secondaires viennent sur les primaires, les tertiaires sur les secondaires, et si on laissait la nature agir seule, le branchage se multiplierait à l'infini, ressemblerait à un buisson ; exemple ces gros noyers que nous avons déjà vus.

(*A suivre*).

Bibliographie

Le Courrier de Lyon

La plus extraordinaire et la plus terrible des causes célèbres est, sans contredit, l'affaire du « Courrier de Lyon ».

Le temps n'a pu effacer l'horreur de cette épouvantable erreur judiciaire.

Victime d'une étrange ressemblance et d'un fatal concours de circonstances, le malheureux Lesurques impuissant à se disculper, écrasé qu'il est par l'apparente logique de prétendues preuves, ne cesse cependant de crier à ces juges : je suis innocent !

Vaines protestations, car elles viennent se briser contre la conviction faite de juges prévenus.

Lesurques est livré au bourreau.

Courriol, l'amant de Madeleine Bréhan, cette femme qui joua un rôle si étrange en tout ce drame, est avec lui dans la charrette qui les mène au supplice. En traversant la foule, il montre Lesurques et crie :

Moi, je suis coupable ! Mais Lusurques est innocent ! Au moment de mourir, je le jure !

Et jusqu'au pied de l'échafaud, l'assassin Courriol répète cette déclaration qu'il a faite vingt fois déjà devant les juges.

La tête de cet innocent n'en tomba pas moins.

Certes, on peut dire que l'affaire du Courrier de Lyon dépasse en péripéties tout ce que l'imagination la plus vivace pourrait inventer.

L'auteur populaire de la «Bréhan,» Marc Mario, a mis au jour tous les côtés secrets de ce drame mystérieux et terrible et en a composé l'ouvrage que nous offrons aux lecteurs.

Cet intéressant roman, la « Bréhan ou l'affaire du Courrier de Lyon » est mis en vente aujourd'hui même. Les trois premières livraisons se trouvent chez tous les libraires, au prix exceptionnel de 5 centimes. — Chaque livraison suivante, 5 centimes.

On reçoit 10 livraisons franco poste contre 60 cent. adressés à M. Edinger, 34 rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE. Revue économique et financière. Indépendante de toute Société de Crédit. Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. Six francs par an. Bureaux 173, rue Saint-Honoré, Paris. — Sommaire du n° 6. — La Situation. — Correspondance étrangère. — La Situation agricole. — Les conversions de fonds d'Etat. — Compagnie Française du Styroleum. — Compagnie canal de Panama. — Société centrale de dynamite. — Compagnie Transatlantique. — Chemins de fer du Saint-Gothard. — Crédit mobilier Espagnol. — Les chemins Lombards. — Est de l'Espagne. — Marché à terme. — Renseignements utiles. — Banques. — Banques, Escomptes et Changes. — Recettes Compagnies Suez, Gaz, Omnibus, Voitures, Tramways. — Coupons (complément du 4 février). Revue des Valeurs. — Assemblées générales. — Chronique des Charbonnages. — Petite correspondance. — Marché des départements. — Tirages. — Tableaux de Bourse.

St-NICOLAS, 10e année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 14 (7 mars 1889). — Nos gloires nationales, Meryen Cécyl. — Le Renard et l'oie, G. Wirth. — Maltaverne, Marthe Bertin. — Une demeure aquatique, Eudoxie Dupuis. — Les Aventures du prince Frangipane, Ernest d'Hervilly. — Guignol médecin, A. Tavernier et Arsène Alexandre. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par Mès.J. Geoffroy, A Gaillard, Béard, etc., etc.

Plusieurs biographies importantes viennent d'être données dans la 172e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE. Nous signalerons à nos lecteurs celles qui présentent le plus vif intérêt : l'acteur Brasseur, les Bratiano, hommes politiques romains, N. Bravo, général mexicain ; Bravo Murillo, homme d'Etat espagnol, Savorgnan de Brazza, le célèbre explorateur, M. Bréal, le linguiste renommé, les Bréguet, etc. — Une livraison spécimen est envoyée contre 50 centimes en timbres-poste.
H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1er mars 1889 : Les Nettoyeurs de Nature, par Eug. Noël. — Demi-deuil, par Stella Blandy. — Mère et Fils, par Guil, Desgranges. — Les portraits de Napoléon Ier par Louise Lacuria. — Madame de Vaucluse et le grand Prophète, par G. Roumanille. — Causerie sur le costume militaire français, par Maurice Maindron. — La farce du Pâté et de la Tarte, par Gassies des brûlies. — Les mémoires de Jean, par Fréd. d'Hainault. — Chronique, Causerie de quinzaine. — Le Dieu Pepetius, par P. Lacroix, bibliophile. — Correspondance et Concours, par Eug. Muller.

Illustrations par Speich, Sandoz, Guérin, David, Wagrez, J. Geoffroy, Ad. Marie, A Parys, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement. Paris : un an, 11 fr. Départements, 16 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Comme une sensitive...

... dont la corolle, à peine effleurée, se penche, flétrie sur sa tige, la beauté de la femme se déflore au moindre contact et le plus séduisant visage peut, en quelques jours, perdre tout son charme et toute sa grâce. La plus fréquente cause de ces tristes résultats consiste dans la perte prématurée des dents... On a une dentition fraîche et solide... à quoi bon la soigner ? Et bientôt de petits points noirs apparaissent sur l'émail de nos dents et voilà la carie qui commence son œuvre ! Rien n'est pourtant plus facile que d'éviter ce mal terrible en faisant un usage suivi de *l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de L'Abbaye de Soulac*, dont la réputation est universelle, et qui conservera toujours à vos dents leur blancheur, à votre haleine sa pureté, et toute leur fraîcheur à vos gencives...

A. SEGUIN — BORDEAUX

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.
POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr.
PATE : 1.25 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

Aux personnes souffrantes

Grand nombre de maladies ayant pour cause la constipation, la bile et les glaires, nous vous dirons : faites usage des **Pilules Gicquel** ; vous éviterez ainsi : manque d'appétit, maux de tête, embarras d'estomac et d'intestins, névralgies, migraines, étourdissements, congestions, maladies du cœur, du foie, hydropisie, paralysie. C'est aussi un remède efficace contre les douleurs et les rhumatismes. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les **Pilules Gicquel**, aux prix de **1 fr. 50** la boîte.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorrhagies utérines* et *intestinales*, les *Pertes*, la *Dyssenterie*, etc.
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6h 25 matin	12h 50 soir.	6h soir.
Mercuès	6 40	1 4	6 15
Parnac	6 52	1 16	6 27
Luzech	7 1	1 23	6 35
Castelfranc	7 18	1 37	6 50
Puy-l'Evêque	7 30	1 48	7 3
Duravel	7 40	1 57	7 12
Soturac-Touzac	7 49	2 6	7 21
Fumel	8 1	2 17	7 33
M.-Libos. — A.	8 8	2 ±3	7 40
BORDEAUX.	3 51 soir.	8 11 matin	4 43
PARIS — Ar.	11 46	4 37	2 48

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS. — D.	2h 20 s.	9h 50 s.	7h 45 m
— Expres.	8 »		
BORDEAUX.	» » matin.	5 45 m.	3 15 soir.
M.-Libos. — D.	8 35	3 soir.	9 »
Fumel	8 42	3 18	9 7
Soturac-Touzac	8 55	3 30	9 19
Duravel	9 3	3 39	9 28
Puy-l'Evêque	9 11	3 48	9 37
Castelfranc	9 26	4 3	9 52
Luzech	9 38	4 16	10 5
Parnac	9 47	4 26	10 15
Mercuès	9 58	4 38	10 26
CAHORS. — A.	10 10	4 56	10 43

De CAHORS à MONTAUBAN

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS. — D.	4h 41 matin	10h 22 matin.	5h 25 soir.
Sept-Ponts	4 53	10 32	5 38
Cieurac	5 11	10 46	5 58
Lalbenque	5 20	10 53	6 11
Montpezat	5 31	11 3	6 25
Borredon	5 45	11 16	6 42
Caussade	5 55	11 27	6 56
Réalville	6 5	14 36	7 8
Albias	6 13	11 44	7 18
Fonneuve	6 22	11 52	7 28
Montanban. A.	6 39	12 7 soir.	7 45
BORDEAUX.	10 40	6 05	» »
TOULOUSE. A.	8 46	1 45	9 57

De MONTAUBAN à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
TOULOUSE. D.	5h 40 matin.	9h 16 matin.	2h 30 soir.
BORDEAUX.	» »	» »	9 30
Montauban. D	7 25	10h 40	4 40
Fonneuve	7 40	10 54	4 54
Albias	7 55	11 3	5 3
Réalville	8 11	11 13	5 12
Caussade	8 36	11 25	5 24
Borredon	8 51	11 36	5 35
Montpezat	9 18	11 56	5 54
Lalbenque	9 44	12 13	6 15
Cieurac	9 54	12 22	6 24
Sept-Ponts	10 7	12 34	6 36
CAHORS. — A.	10 17	12 42	6 44

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS. — D.	7h 40 matin	11h 30 mat.	5h 16 soir.
Cabessut, halte	7 49	11 41	5 25
Arcambal	8 2	12 4	5 36
Vers	8 12	12 21 soir.	5 45
Saint-Géry	8 21	12 38	5 53
Conduché	8 35	1 5	6 6
St-Cirq, halte.	8 43	1 14	6 13
St-Martin-Lab.	8 57	1 35	6 22
Calvignac, hal.	9 5	1 44	6 30
Cajarc	9 21	2 10	6 46
Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 57
Toirac	9 44	2 45	7 7
Lamadeleine.	9 58	3 10	7 20
CAPDENAC. A.	10 12	3 26	7 33
PARIS. — Ar.	11 46 s.	» »	» »

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — Dé.	8h » s.	» »	» »
CAPDENAC. D.	7 45 matin.	11h 30 mat.	8h 10 soir.
Lamadeleine.	7 58	11 54	8 21
Toirac	8 11	12 18 soir.	8 32
Montbrun, hal.	8 21	12 30	8 41
Cajarc	8 34	12 52	8 52
Calvignac, hal.	8 46	1 6	9 03
St-Martin-Lab.	8 55	1 26	9 11
St-Cirq, halte.	9 4	1 37	9 19
Conduché	9 12	1 55	9 26
Saint-Géry	9 28	2 22	9 40
Vers	9 35	2 35	9 6
Arcambal	9 45	2 56	9 55
Cabessut, halte.	9 57	3 10	10 05
CAHORS. — A.	10 6	3 20	10 13

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité : il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout se qui ce rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racinés et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

MODES DE PARIS

Mme DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la dispositon de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevart Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de
LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser 75 cent. timb. pour recevoir la 1re série

Le propriétaire-gérant, Laytou.

PÉPINIÈRE

de Vignes Américaines et Franco-Américaines

Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot)

Racinés et boutures de premier choix

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS

Sarments français triés et garantis indemnes de Mildiou, pour les greffages

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Prière de s'adresser à **M. Louis ALAZARD**, fumiste, 12, rue du Four Sainte-Barbe, à Cahors (Lot).

GAZ DE CAHORS

VENTE DE CHAUX

Chaux pour la construction (l'hectolitre)		1 fr. 10
Chaux pour amendements	id	0 35

PRIS A L'USINE A GAZ

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICIANES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : **3, 5, 7.50 et 10 fr.**

Seul dépôt chez : **J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors**

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC